

Octobre et novembre 2020
Numéro 19



SOU MAG

Magazine d'informations communales



DOSSIER : SERVICES COMMUNAUX, MODE D'EMPLOI (2)
Urbanisme, environnement et commerces... toutes les infos pratiques

AMÉNAGEMENTS, RÉNOVATIONS ET PROJETS
Ecoles communales, infrastructures sportives et culturelles...

JEUNESSE
Scouts et Patros, guide des sports, stages et activités...

ANDRE **Gonay** CARROSSERIE S.A.

RÉPARATION TOUTES MARQUES

Rue Campagne 117
4630 Micheroux (Soumagne)
Tél. 04 377 12 91
Gsm 0477 33 56 69
Fax 04 377 31 76
Email carrosserie-gonay@skynet.be

NAJA : Appareil piloté par ordinateur permettant le contrôle des véhicules avec une précision inégalée

Agréée par les assurances
Réparation de pare-brise
Lettrage de véhicules

EUROGARANT
Garantie / Waarborg
Erk. nr. / N° d'agr.
167
AIRC

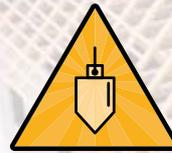


Cabinet Vétérinaire

Thier Hamal 42
4630 Tignée-Soumagne
Tél. 04 377 47 42

Consultations et visites sur RDV
Ostéopathie, radiographie, échographie, dentisterie

Dr DETREMBLEUR Françoise
Dr THOEN Francine



CVS Constructions SPRL

Entreprise générale de construction
Rénovation – Transformation

Rue de Wergifosse 63
4630 Soumagne

04 377 25 73
0477 77 09 03



GEORGES MPAKATARIS SPRL

installateur chauffage & sanitaire ●

Entretiens & dépannages
Pompe à chaleur - Climatisation

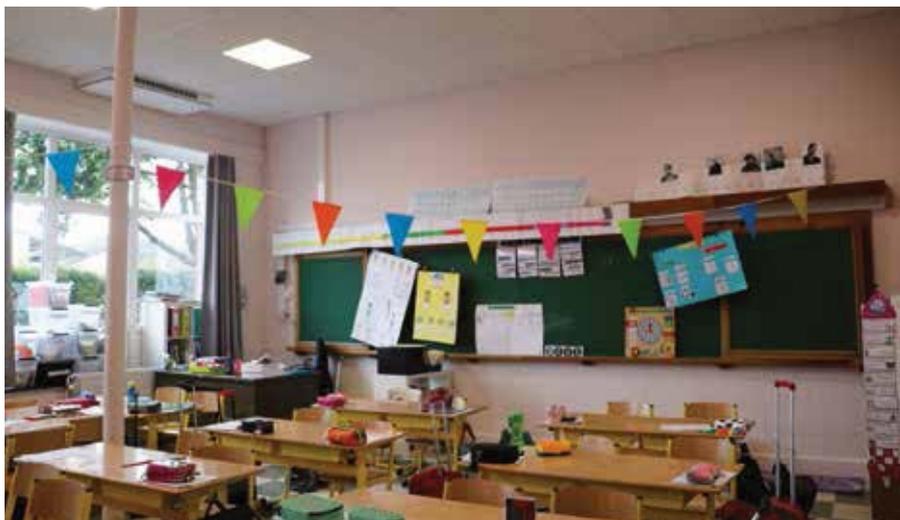
Rue Wergifosse 32 • 4630 Soumagne
Tél. 04 377 32 76 • info@mpag.be

Pour beaucoup d'entre vous, les dernières semaines ont été synonymes de rentrée scolaire ou professionnelle. Nous espérons sincèrement que cette reprise, sur fond de déconfinement, se sera passée en douceur, sérénité et parfaite sécurité.

De notre côté, les décisions prises par le Conseil National de Sécurité ont fortement impacté nos organisations, événements ou partenariats que nous avons été, bien souvent, contraints de re-

pendant des services de police mais aussi pour faciliter l'accessibilité des lecteurs et améliorer l'espace dédié à l'offre littéraire.

Sans oublier les travaux de la place de la Gare qui sont entrés dans la dernière ligne droite avec le réaménagement complet du Ravel et la magnifique halle couverte dont la construction devrait être achevée à l'heure où vous lirez ces quelques lignes...



porter. Nous vous assurons que nous mettrons tout en œuvre, dès que les conditions le permettront, pour vous les proposer à nouveau.

De bonnes nouvelles sont tout de même à mettre à l'avant-plan car depuis plusieurs mois, nous avons eu à cœur de consacrer des moyens tant humains que financiers pour réaliser des travaux de réfection, d'amélioration et de rénovation dans de nombreux bâtiments communaux.

Ainsi, les écoles ont bénéficié de nouvelles peintures, de locaux équipés de matériel didactique performant, notamment avec l'installation du WIFI dans toutes les classes. Mais aussi d'éclairage dans des faux-plafonds qui ont permis d'améliorer l'acoustique mais aussi le confort des enseignants et de leurs élèves.

La cafétéria relookée du centre sportif vous offrira l'occasion de passer un moment convivial lors de vos entraînements ou visites.

L'éclairage des salles du centre culturel à Melen et à Soumagne-vallée a également été amélioré pour encore plus de plaisir lors des événements et spectacles.

L'entrée de la bibliothèque a aussi été totalement repensée afin de lui offrir un accès indé-

pendant des services de police mais aussi pour faciliter l'accessibilité des lecteurs et améliorer l'espace dédié à l'offre littéraire.

Sans oublier les travaux de la place de la Gare qui sont entrés dans la dernière ligne droite avec le réaménagement complet du Ravel et la magnifique halle couverte dont la construction devrait être achevée à l'heure où vous lirez ces quelques lignes...

Sans oublier l'offre de stages pour les jeunes lors des vacances de Toussaint.

Bonne lecture, et prenez bien soin de vous !

Benjamin HOUET
Bourgmestre



Nouvelle entrée pour la bibliothèque5

Soumagne's got talent.....5

Agence Immobilière Sociale7

Bonnes nouvelles pour l'accueil des enfants7

Poste Médical de Garde7

Une nouvelle vie pour l'église de Tignée ?9

Scouts et patronnés à Soumagne12

Lire au château13

Stages13

Services communaux : mode d'emploi (2^e partie)14

Soumagne, commune en transition : subsides et projets....18

Consom'acteur.....18

Semaine de l'arbre.....19

Frelon asiatique : avis de recherche19

Le smartphone expliqué aux seniors.....21

Soumagne, commune connectée21

Consultation citoyenne.....21

Subventions aux groupements.....21

Agenda.....22

SOUMAG

Périodique trimestriel n° 19
Edition : octobre et novembre 2020
Prochaine parution : décembre 2020
Disponible à la Maison communale et au format PDF sur notre site www.soumagne.be

Editeur responsable

Administration communale
Avenue de la Coopération 38
4630 Soumagne
soumag@soumagne.be

Label PEFC

SOUMAG est imprimé sur du papier issu d'une forêt durable et certifié par le label « PEFC ». www.pefc.be





LA PASSERINETTE 
centre de soins résidentiels

Maison de repos et de soins - Court séjour

Rue des Deux Tilleuls 69 - 4630 Soumagne
04 377 43 92 - direction@passerinette.be
www.srliving.be

La Résidence la Passerinette offre un environnement familial et vous propose de nombreux services et activités.
N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour les découvrir !

Brasserie Benoît Peerboom Sprl

Bières - Eaux - Limonades - Vins - Spiritueux

Livraison aux particuliers, à l'horeca et festivités
Location de buvettes et matériel

Rue Reux, 66
B-4633 MELEN

Tél./Fax. **04-377 65 49**
GSM **0497/633 390**

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE | FERRONNERIE
CHAUDRONNERIE | TÔLERIE | CINTRAGE



Rue Campagne, n°6
4633 Soumagne
Tél. 04 377 38 87
info@ateliersarseni.be



RÉFRIGÉRATION - CLIMATISATION - HVAC - POMPES À CHALEUR

Thierry DAMBIERMONT GÉRANT

Tél. 04 358 15 59 - GSM 0496 54 25 67 - 0475 55 25 68
10, voie de Liège - 4630 Soumagne
dbm.dambiermont@skynet.be - www.dbmrefrigeration.be



ouvert le dimanche
toute la journée

Spécialiste du confort de vos nuits
FERMÉ LE MARDI

Avenue de la Résistance 370

MICHEROUX

Tél. **04 377 49 36**

FUNERAILLES DEJENEFFE

Entreprise familiale

agrée par toutes les compagnies d'assurances décès (Dela, Corona, Axa, ...).

Funérariums climatisés et salles de
réception à votre disposition à :

- Soumagne, 216 av de la Résistance,
- Romsée, 13, rue Emile Vandervelde,
- Robermont (salons au crématorium),



NOUVEAU à Soumagne:
PARKING PRIVÉ
avec accès de plain-pied.

Tél. **04.377.10.61** 24h/24

www.dejeneffe.be

NOUVELLE ENTRÉE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est désormais dotée d'une entrée individuelle via le numéro 65 de la rue Louis Pasteur. L'objectif est de personnaliser l'accueil des visiteurs dans un espace confortable au rez-de-chaussée. Un réaménagement complet des rayonnages et bureaux est également prévu dans les prochains mois pour encore plus de plaisir et de découvertes littéraires.

La bibliothèque, c'est aussi un service personnalisé

Notre bibliothèque peut se rendre à votre domicile. Afin de permettre à un maximum les personnes à mobilité réduite d'avoir accès à nos collections, notre bibliothèque vous propose un service de prêt à domicile.



Conditions : habiter la commune, être à mobilité réduite, être présent à la réception des livres, se conformer au règlement de la bibliothèque en ce qui concerne l'inscription et les modalités de prêt.

La bibliothèque, c'est aussi un service en ligne

D'un simple clic, vous pourrez consulter le catalogue des ouvrages de la bibliothèque, accéder à aux notices et réserver votre livre. N'hésitez pas à demander la brochure explicative auprès de nos bibliothécaires afin de profiter pleinement de ce service virtuel.

Bibliomedia

T. 04 377 97 90 - bibliomedia.be
bibliotheque@soumagne.be

SOUMAGNE'S GOT TALENT

Bryan PLUMER a 29 ans et sa première rencontre avec l'art de l'illusion, c'est grâce à son papa qui lui a offert, à 7 ans, la traditionnelle boîte du magicien « Hocus Pocus ». C'est une surprise pour Bryan qui se découvre un réel intérêt pour la magie et les tours de la boîte n'ont bientôt plus aucun secret pour lui !

8 ans plus tard, il reçoit le premier DVD de celui qui deviendra un de ses mentors, Bernard BILIS, « la magie par les cartes ». Mais c'est aussi l'époque de l'adolescence et Bryan se cherche, il délaisse quelque peu la magie pour s'essayer au break-dance.

Le déclic : Belgium's Got Talent

Ce n'est qu'à l'âge de 15 ans, alors qu'il regarde l'émission Belgium's Got Talent chez sa mamy, qu'il a la révélation lors de la prestation d'un jeune garçon d'une dizaine d'années... Il va alors ressortir tout son matériel soigneusement rangé pour ne plus le quitter ! Patiemment, il va retravailler toutes les bases et se perfectionner en ciblant le personnage qu'il souhaite devenir.

Pendant des années, il va répéter sans cesse les mêmes tours. Pour se perfectionner, Bryan peut aussi compter sur un groupe d'amis magiciens, notamment les membres du club « le cercle magique liégeois les 52 ».

Bryan a déjà reçu une belle reconnaissance du milieu puisqu'il a remporté, en 2018, le prix de la Vidéo magique décerné par la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs. Vidéo que vous pouvez consulter sur notre chaîne Youtube.

Souriant, toujours de bonne humeur, constamment positif, voici quelques-unes de ses qualités qui font merveille lorsqu'il anime des soirées ou événements en close-up. Un de ses secrets ? Comme les 10 premières secondes sont déterminantes pour attirer l'attention, il tente de se démarquer avec un effet flash (une carte qui brûle, de la fumée, ...).



Et pour le futur ?

En hommage à sa mamy, sa fan N°1, qui l'a toujours soutenu et encouragé, il souhaite composer un numéro de scène, bien rôdé, d'une dizaine de minutes.

Bryan se définit comme un magicien extravagant, qui excelle dans la magie des pièces. Il est aussi passionné par la réalisation de vidéo et de montage, ce qui est un plus pour la magie.

La magie, Bryan la pratique d'abord pour lui car grâce à elle, il est moins nerveux. Pour preuve, la pièce qu'il a constamment dans la

main et qui ne cesse de passer d'un doigt à l'autre, d'une main à l'autre, mais comment fait-il ?

Employé dans un casino de la région liégeoise, ses horaires l'amènent à travailler fréquemment en soirée et le week-end, pas facile dès lors de pouvoir se produire régulièrement et de tisser un réseau de

relations dans le milieu. Qu'à cela ne tienne, Bryan est confiant, il a le temps et ne veut pas précipiter les choses, il n'est « pas pressé que quelque chose lui arrive » comme il le dit si bien, il vit sa passion au quotidien et c'est déjà beaucoup.

Son rêve ? Pouvoir vivre de la magie et parcourir le monde pour présenter son numéro sur de grandes scènes... c'est tout le mal que nous lui souhaitons !

Bryan PLUMER

M. 0494 19 21 81 - bryan.plumer@gmail.com





Belle Chez Flo
Coiffure Dames - Hommes - Enfants

Brushing 10€
Coupe Brushing 20€
Colo Coupe Brushing 35€
Autres services disponibles (voir en salon)

Mercredi et Samedi : Avec et sans RDV
Férié et en soirée 7j/7 : Sur RDV

+32 479 859 066
16 Rue Campagne - 4633 Melen



Bulles de Soins

Centre de médecine anti-âge et d'esthétique
Medical Jet System • Epilation définitive • Lash lifting
Injection de toxine botulique et d'acide hyaluronique
Et bien d'autres soins...

Avenue de la Coopération 6/1 • 4630 Soumagne
0493 327 330
www.bullesdesoins.be



SINCE 1977

Nirfalise
Solar nrj

CHAUFFAGE / SANITAIRE / POMPES À CHALEUR
SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE
SOLAIRE THERMIQUE

www.solarnrj.be **Tél. 04 264 01 06**

Chaussée de Wégimont, 73 - 4630 Soumagne



La Plume
Restaurant - Pizzeria

Le restaurant est ouvert 7 jours / 7, tous les jours de l'année.

La Plume s'emporte..
Notre carte dans son entièreté et aussi à déguster chez vous, entre amis ou au bureau (*uniquement par téléphone*)

- Terrasse d'été en jardin
- Véranda chauffée
- Salle gratuite pour banquet

Ouvert du **lundi au jeudi, les dimanches** et les **jours fériés** de 11h45 à 14h30 et de 17h à 22h, **le vendredi et le samedi** de 11h45 à 14h30 et de 17h à 23h.



RUE DE L'EGALITE, 476 - SOUMAGNE • 04 377 52 37
04 377 52 40 • www.laplume.be • info@laplume.be



Vous désirez insérer une publicité dans cette brochure?

Est désormais multimédia! 100%

CONTACTEZ MOI !
Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44
E-mail : d.lacroix@uni-media.be

UNIMEDIA
EDITIONS | MULTIMEDIA

Rue Joba 9 - 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 - 6224 Fleurus
04 224 74 84 - 04 224 23 69
www.uni-media.be
UNIMédia Editions Multimédia
Contact : Jean-Michel Delforge
info@uni-media.be

LOGEMENT

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

Un plus pour trouver un logement ou louer un bien ! Depuis un an, la Commune et le CPAS sont membres de l'Agence Immobilière Sociale du Pays de Herve. Une AIS est un outil efficace pour permettre à chacun de trouver un toit.



Elle agit en qualité d'intermédiaire entre un propriétaire et des ménages en état de précarité ou à revenus modestes à qui elle propose un accompagnement social de qualité. L'objectif étant de garantir l'accès à un logement décent pour un loyer modéré et de faire en sorte que les locataires s'approprient le logement, le conservent et s'y épanouissent.



Les avantages, tant pour le locataire que pour le propriétaire sont nombreux :

- accompagnement du locataire afin d'assurer une occupation en « bon père de famille »
- prise en charge des dégâts locatifs éventuels (à concurrence de 6 mois de loyer) et des démarches administratives relatives au contrat de bail
- paiement du loyer garanti pour le propriétaire
- exonération totale ou partielle du paiement du précompte immobilier
- suivi technique du logement

La contribution par habitant pour l'affiliation est de 52 cents soit un budget total de 8.400 euros pour l'année 2020.

CPAS - Ingrid JÉRÔME

T. 04 345 94 94

ingrid.jerome@cpasdesoumagne.be

Soirée logement «AIS» - 9/11 - 19h.
Centre culturel - Rue Pierre Curie 46

ENFANCE

BONNES NOUVELLES POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS

La Fédération Wallonie-Bruxelles a entamé une réforme des milieux d'accueil de la petite enfance. Celle-ci vise à renforcer le secteur dans son ensemble afin de soutenir et d'accroître la qualité et l'accessibilité des milieux d'accueil dans l'intérêt prépondérant des enfants et des familles. Une attention toute particulière sera accordée aux enfants qui connaissent des situations de précarité.

Implications à Soumagne

En septembre 2019, 22 séances d'informations ont été organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans la foulée, notre commune a directement introduit un dossier afin de pouvoir faire bénéficier nos deux structures d'accueil (Maison communale d'accueil de l'enfance et le service des accueillantes conventionnées), des avantages de cette réforme.

Les subsides complémentaires issus de cette réforme permettraient, entre autres, d'obtenir des financements suffisant et structurels pour la formation du personnel, de réviser les statuts mais aussi de pouvoir engager du personnel notamment pour du travail psychosocial.



Par ailleurs, nous avons déjà obtenu la reconnaissance de statut de crèche qui est synonyme de subsides complémentaires pour permettre l'accueil de 4 enfants supplémentaires (de 24 à 28 places). Une période de transition, jusqu'au 1^{er} janvier 2026, doit permettre aux structures d'être parfaitement opérationnelles.

Crèche

T. 04 345 90 90

enfance@soumagne.be

Accueillantes conventionnées

T. 04 345 90 97

enfance@soumagne.be

SANTÉ

POSTE MÉDICAL DE GARDE

Urgences médicales le week-end et les jours fériés

Le Poste Médical de Garde La Vesdrienne est un service de garde de médecine générale regroupé sur les communes voisines de Fléron. Ce service de médecine de proximité est accessible, depuis tout récemment, aux Soumagnards durant les week-ends et jours fériés.

Quand et pourquoi y faire appel ?

La garde du week-end commence le vendredi à 19 heures et se termine le lundi à 8 heures du matin. Pour les jours fériés, la garde démarre la veille du jour férié à 19 heures et se termine le lendemain du jour férié à 8 heures du matin. Le poste de garde n'a pas pour vocation le suivi des soins en médecine curative ou



préventive qui reste la prérogative des médecins généralistes et traitants. Il est indispensable de **prendre rendez-vous** au 1733 et ce uniquement pour les cas urgents. Le PMG La Vesdrienne vous reçoit en consultation à Fléron, rue Reine Astrid 20 (partie gauche du bâtiment de la polyclinique) ou vous visite à domicile.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité car celle-ci vous sera demandée lors du rendez-vous.

<https://poste-de-garde-vesdrienne.be>

INFRASTRUCTURES



Nouvelles classes à l'école communale de Cerexhe



Peintures à l'école communale d'Ayeneux



Nouvelles classes à l'école communale de Cerexhe



Aménagements de sécurité à l'école communale des Keyeux



Equipements sanitaires dans toutes les écoles communales



Rénovation du réfectoire de l'école communale de Micheroux



Revêtement amortissant pour la plaine de jeux de l'école communale de Haute Melen



Rénovation (peintures, éclairage et acoustique) des classes de l'école communale de Micheroux



Nouveau revêtement en bois pour le mur du hall des sports des Keyeux



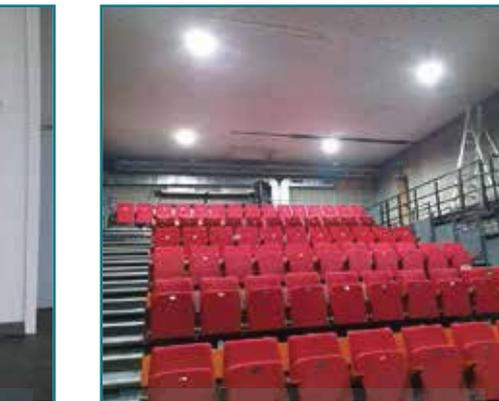
UNE NOUVELLE VIE POUR L'ÉGLISE DE TIGNÉE ?

L'église de Tignée, située sur la place du village, est, depuis de nombreuses années, désaffectée du culte en raison de l'état du bâtiment. C'est la chapelle Notre-Dame d'Evegnée qui a été désignée église paroissiale afin d'accueillir les fidèles pour la célébration du culte.

publics (publics ou privés) désireux d'investir dans le financement de projets immobiliers publics. Suite à plusieurs réunions, une convention de collaboration a été signée par les trois parties prenantes au projet, en vue de l'étude, par Ecétia, à ses frais et risques, d'un



Nouvel éclairage de la salle du centre culturel de Melen



Nouvel éclairage de la salle du centre culturel de Soumagne-vallée



Peintures des locaux du centre culturel de Soumagne-vallée



Modernisation et peintures de la cafétéria du centre sportif



Depuis lors, la Fabrique d'église, propriétaire du bâtiment, lui recherche une affectation qui corresponde à son histoire et à l'attachement que la population lui porte légitimement.

La commune, animée par la volonté de trouver également une solution pérenne pour une nouvelle affectation, a rencontré, en compagnie de la Fabrique d'église, Ecétia Intercommunale dont la vocation est de se poser en intermédiaire entre les pouvoirs publics, les investisseurs et les détenteurs de fonds

projet immobilier visant à réaffecter l'église de Tignée.

Le projet préserverait à l'identique, autant que faire se peut, l'enveloppe extérieure de l'église en analysant les perspectives d'aménagements intérieurs. Au terme de cette étude technique et financière, et selon ses conclusions, Ecétia décidera si elle formule ou non une offre d'acquisition d'un droit réel sur l'église à la Fabrique. L'étude devrait être terminée fin 2021.



Nouveau parking et plantations place de la Gare

Aménagement extérieur

- Création de jardins et d'espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Réalisation de terrasses et allées
- Installation de clôtures et portails
- Élagage et abattage d'arbres
- Terrassement



Soumagne - ☎ 0498 494 269 - www.cmparcsjardins.be



Electricité générale
Chauffage électrique

Ets CHARLIER -ELEC

0493 508 896 - www.charlier-elec.be
47, rue Ladrie - 4630 SOUMAGNE

20 ANS
D'EXPÉRIENCE
1996 - 2016

Jean & Pierre Construction

RÉNOVATION
TRANSFORMATION
CONSTRUCTION
TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE

JEAN PALM
0495/ 54 01 63
PIERRE PALM
0495/ 53 40 89
info@jeanetpierreconstruction.be

Les plombiers
KLINKENBERG & FILS S.A.

Rue de l'Égalité 223 - 4630 SOMAGNE

**FIN DE NOS ACTIVITES,
NOUS LIQUIDONS NOTRE STOCK
BAIGNOIRES-LAVABOS-W.C.-EVIERS
TUYAUTERIES ET ACCESSOIRES
A PARTIR DE -20%**

du lundi au samedi de 10 à 16h
pour grosses quantités : possible sur rendez-vous
laissez un message au 04 377 26 62 OU
envoyez un mail à : les_plombiers@skynet.be
Nous vous recontacterons.

CITROEN INDEPENDANT  **AIXAM**

**Garage
POUMAY JEAN-MARIE**

Rue de l'Institut, 68 - 4632 Cerexhe-Heuseux
Tél : 04 387 41 33 - Fax : 04 387 43 12

MICHEL PAQUAY

PEINTURE DÉCORATION • ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

🏠 Rue de la Chapelle, 117
4630 Micheroux (Soumagne)
@ michel_paquay@hotmail.com
🌐 www.michelpaquay.be

☎ 0475/291.400
☎ 04/377.21.22
☎ 04/377.22.23

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE MÉTIER.

VM SECURITE

📡 Alarme intrusion & incendie 📡 Domotique
📡 Vidéo surveillance 📡 Contrôle d'accès

0496/ 128 478 • 04/377 88 00
vanwers.hugues@vmsecurite.be
Parc Artisanal de Blegny 35 - 4671 Barchon
Agréé : MI-BZ 20153603 et INCERT A-0055b

INFRASTRUCTURES

Le centre sportif, un espace d'activités au coeur de la commune

Les trois salles sportives (grande salle, dojo et salle de Micheroux) peuvent être louées aux particuliers et clubs.



CONDITIONS DE LOCATION :

Grande salle :

- Particuliers : 20€/h.
- Club jeunes - de 18 ans : 10€/h.
- Club commune : 12,50€/h.
- Club hors commune : 15€/h.
- 1 plateau : 7€/h.

Petite salle (dojo) :

- Club commune : 6€/h.
- Club hors commune : 7,5€/h.

Salle de Micheroux :

- Club commune : 8,5€/h.
- Club hors commune : 10€/h.



La cafétéria du centre sportif a été relookée afin de vous accueillir en toute convivialité. Vous y trouverez une petite restauration et un large choix de boissons. Le tout à prix démocratiques. La cafétéria peut aussi être louée.

CONDITIONS DE LOCATION :

Environ 150 places assises :

- Salle + bar : 300€
- Salle + bar + cuisine : 400€

Possibilité de louer la salle en journée pour des activités extrascolaires (stages, ateliers...)

Service des sports

T. 04 377 97 44

sport@soumagne.be

SPORT

Mérites sportifs

Rentrez vos candidatures !

En 2019, ce ne sont pas moins de 9 prix du mérite sportif qui ont été décernés. Une belle reconnaissance du travail accompli par des athlètes, des clubs ou des passionnés qui s'investissent depuis de nombreuses années dans la pratique de leur sport.

Vous souhaitez mettre quelqu'un de votre entourage à l'honneur ? Remplissez alors le dossier de candidature directement sur notre site internet www.soumagne.be entre le 12 et le 30 octobre.

Rendez-vous dans le courant du mois de décembre pour connaître les lauréats.



SPORT

Guide des sports saison 2020-2021

Ce recueil, très complet, liste toutes les disciplines sportives qu'il est possible de pratiquer à Soumagne. Sport individuel ou en équipe, à l'intérieur ou à l'extérieur, chacun peut trouver son bonheur à Soumagne.



Plus de 35 clubs proposent la pratique de leurs disciplines, que ce soit dans des infrastructures communales ou privées.

Le guide des sports, saison 2020-2021 a été distribué dans les boîtes aux lettres dans le courant du mois de septembre. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le consulter et le télécharger sur le site communal www.soumagne.be ou l'obtenir au centre sportif.

Service des sports

T. 04 377 97 44

sport@soumagne.be

SPORT

Académie des sports de la province de Liège

Pour les enfants âgés de 4 à 11 ans qui ne savent pas quel sport choisir

Créée en 2010, l'objectif principal de l'Académie des sports de la province de Liège est de permettre à vos enfants de développer des qualités et des motivations avant la pratique en club.

Votre enfant choisit 3 sports qu'il souhaite essayer durant une année scolaire pour un prix démocratique de 30 euros. Le montant de l'inscription est de 20 euros à partir du deuxième enfant de la même famille.

Votre enfant pratiquera chaque activité durant 8 semaines à raison d'une séance par semaine

excepté durant les vacances scolaires. Ce projet permet aux enfants de découvrir différents sports de façon ludique et sans esprit de compétition. L'absence de cet aspect compétitif permet ainsi d'éviter le décrochage sportif en adaptant notamment le programme des séances sportives au rythme de chaque enfant.

Les disciplines sportives sont très variées et peuvent se pratiquer juste à côté de chez vous. A Soumagne, l'Aïkido et le Karaté vous sont proposés au centre sportif.

Convaincu.e ? N'hésitez plus à inscrire votre enfant ! Une belle opportunité de trouver « son sport » avant l'inscription dans un club.

Académie des Sports

T. 04 279 76 12

academiedessports@provincedeliege.be



SCOUTS ET PATRONNÉS À SOUMAGNE

Les jeunes qui souhaitent s'épanouir au sein de nos mouvements de jeunesse pourront sans souci trouver la philosophie et les activités qui leur conviennent. Scouts ou Patros, à Soumagne, Melen ou Cerexhe, en fonction du village ou de vos connaissances, vous avez la possibilité de faire partie d'un groupe d'amis aux valeurs fortes : respect des individualités et des différences, solidarité, entraide, respect... Tout cela en participant à des animations de qualité adaptées aux réalités des groupes (camps, formations, fêtes scout/patros, hikes, totémisation...).



Telles sont les caractéristiques communes de nos 4 mouvements de jeunesse actifs sur notre commune : le Patro Sainte Maria Goretti pour les filles, l'unité Scoute de Soumagne, l'unité Scoute de Melen et le Patro de Cerexhe, mixtes.

Nouveau local pour les Scouts et le Patro de Soumagne grâce à l'asbl Solmania

A la base de ce projet : des animateurs, des parents, des anciens des mouvements de jeunesse partant du constat qu'après plus de 60 ans pour le Patro et 50 ans pour l'unité Scoute de présence dans les greniers de l'école Saint Joseph à Soumagne-vallée, il était indispensable de pouvoir fournir un lieu plus convivial et mieux adapté aux activités et aux réunions hebdomadaires des deux mouvements.



L'asbl Solmania voit ainsi le jour en mars 2007 et c'est le début d'un beau partenariat. Sa mission : assurer la gestion des transformations d'un hall industriel acheté en 2008. Il s'agit d'une partie d'un bâtiment de 400 m² agrémenté de 180 m² d'annexes qui jouxte la cour de l'école Saint Joseph.

PATRO DE CEREXHE
De 4 à 16 ans, 120 membres
En 9 sections mixtes

LIEU
Rue du Curé 1

CONTACT
Armelle DEHOUSSE - M. 0491 33 51 67
melle.d@hotmail.com
Fanny LUCASSEN - M. 0498 45 34 28
fanny.lucassen@gmail.com
www.patro.be

PATRO SAINTE MARIA GORETTI DE SOUMAGNE
De 5 à 16 ans, 70 membres
En 4 sections de filles

LIEU
Gîte Solmania, rue Pierre Curie 24

CONTACT
Sarah LEGAST - M. 0474 83 25 24
sarahlegast@gmail.com
www.patro.be
www.patrodesoumagne.wordpress.com

UNITÉ SCOUTE DE MELEN
De 5 à 18 ans, 130 membres
En 4 sections mixtes

LIEU
Cercle Concordia, place de l'Eglise 7

CONTACT
Nathalie CHARLIER - M. 0476 90 34 86
unite@scouts-melen.be
www.scouts-melen.be

UNITÉ SCOUTE DE SOUMAGNE
De 6 à 18 ans, 70 membres
En 4 sections mixtes

LIEU
Gîte Solmania, rue Pierre Curie 24

CONTACT
André POLYS - M. 0494 79 99 02
zafira22@hotmail.com
www.scout-soumagne.be
www.facebook.com/scoutsoumagne

L'ambition est d'en faire un bâtiment destiné à accueillir nos jeunes durant leurs réunions hebdomadaires. Mais aussi, d'autres mouvements de jeunesse, principalement les sections de 6 à 12 ans, qui voudraient organiser des camps durant les vacances scolaires...

Pendant de nombreuses années, les bénévoles ont oeuvré sans relâche pour trouver les fonds nécessaires à leurs projets et de nombreux donateurs viendront les soutenir au fil des années.



En 2016, une seconde asbl voit le jour : Solmania Events avec pour ambition d'organiser des événements de grande envergure (spectacles, conférences...) avec des artistes reconnus. Les prochains rendez-vous de 2021 (sous réserve de l'évolution du Covid-19) : Mister Cover avec 250 choristes mais aussi les Frères Taloche au Forum de Liège. Plus régulièrement, sont organisés de grands rassemblements de choristes amateurs qui ont l'occasion de chanter sur de

grandes scènes mais également de se rapprocher des artistes qu'ils accompagnent. Les bénéfices de ces activités sont destinés à alléger le budget des transformations du bâtiment.

L'année 2020 a marqué la fin des gros travaux. La capacité du gîte est de 70 personnes et celui-ci est accessible aux PMR. Doté d'une grande salle située dans le centre de Soumagne, il est aussi proche des commerces de proximité, tout en étant en retrait des grands axes et des habitations.

Label « Atouts camps »

Dans la foulée, l'asbl a reçu une belle reconnaissance le 13 août dernier : le label « Atouts camps », décerné par la Région Wallonne, synonyme de qualité pour l'organisation de camps, ici à Soumagne. Ce label a pour objectif d'améliorer la qualité et l'accessibilité financière de l'ensemble de ces bâtiments. L'accent est principa-

lement mis sur la sécurité, l'hygiène, la localisation et les équipements et services proposés. Deux réservations sont déjà confirmées pour juillet 2021 et une pour juillet 2022. Une belle reconnaissance pour le travail accompli par tous les bénévoles et les jeunes.

Solmania asbl - Location du gîte

Jacques LOESENBORGH - M. 0476 73 81 40
solmania@solmania.be

LIRE AU CHÂTEAU

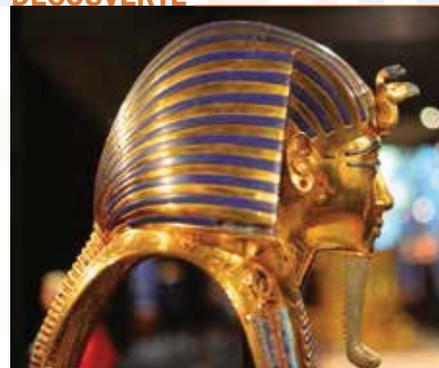


Le programme des lectures au château, pour les enfants dès 3 ans, a repris en septembre avec la mise en place des mesures sanitaires qui s'imposent. Des livres à découvrir, des histoires rigolotes, pleines de tendresse et d'amitié,

des histoires d'aventures qui font frissonner et sursauter, à écouter entre enfants, parents et grands-parents... pour le plaisir des mots ! L'activité a lieu un mercredi par mois dans la salle Nord.

Rendez-vous au château à 14h30
 Prix : 2€ par adulte et gratuit pour les enfants, qui doivent être accompagnés.
 Réservation obligatoire (places limitées)

Catherine
 M. 0474 90 01 42
catherine.philippe@live.be



Visite de l'expo Toutankhamon

A la découverte du pharaon oublié ! En 1922, dans la vallée des rois, un archéologue, Howard CARTER, pénètre dans le tombeau intact du pharaon TOUTANKHAMON, pour la première fois depuis 3200 ans. Un siècle plus tard, plonge à ton tour au cœur du plus célèbre tombeau du monde ! Enfile ta tenue d'archéologue et pars à la découverte de nombreuses pièces d'exception exposées dans des décors grandioses et une ambiance stupéfiante qui te transporteront au temps de l'Égypte des grands pharaons. Une visite organisée par le service de la jeunesse pour les jeunes qui habitent Soumagne et âgés de 12 à 21 ans. Inscription obligatoire, attention le nombre de place est limité ! Rendez-vous le mercredi **4 novembre 2020**. Prix : ton ticket de bus (aller-retour pour Liège).

Service de la jeunesse
 T. 04 377 98 07 - jeunesse@soumagne.be

CITROUILLE, POTIRON ET CIE...

Mercredi 28 octobre 2020
14h30

IL FAIT NOIR, MÊME PAS PEUR !

Mercredi 18 novembre 2020
14h30



STAGES

A toi de jouer : spécial Halloween 2 > 6/11/2020

Découverte de nouveaux jeux de société, activité grandeur nature, création de ton propre jeu... sont au programme. À la fin de la semaine, tu seras devenu un vrai pro et seras fin prêt pour les parties en famille ! Alors viens jouer les petits monstres et nous montrer tes talents d'artiste autour du thème d'Halloween.

Pour les 4-6 ans de 9 à 16 h.
 Garderie de 8 à 9 h. et de 16 à 17 h.
 35€ par enfant / 5 jours (55€ : enfant n'habitait pas à Soumagne et ne fréquentant pas une de ses écoles)

Ecole communale de Micheroux
 Rue sur les Keyeux 9
 Début des inscriptions le 28 septembre (formulaire sur www.soumagne.be)
 Service de la jeunesse
 T. 04 377 97 79
jeunesse@soumagne.be

L'école des sorciers 2 > 6/11/2020

Durant cette semaine de stage, tu vas découvrir le monde surprenant des apprentis sorciers. Tu n'as peur de rien ? Les créatures fantastiques et les règles du Quidditch n'ont pas de secret pour toi ? Tu veux apprendre à réaliser une potion magique et à fabriquer ta baguette ? Alors rejoins-nous !

Pour les 7-12 ans de 9 à 16 h.
 Garderie de 8 à 9 h. et de 16 à 17 h.
 35€ par enfant / 5 jours (55€ : enfant n'habitait pas à Soumagne et ne fréquentant pas une de ses écoles)

Ecole communale de Soumagne-vallée
 Rue Pierre Curie 36
 Début des inscriptions le 28 septembre (formulaire sur www.soumagne.be)
 Service de la jeunesse
 T. 04 377 97 79
jeunesse@soumagne.be



JEUNESSE



Appel à candidatures pour le Conseil des jeunes

Tu habites l'entité de Soumagne, tu as terminé l'enseignement primaire et tu as moins de 18 ans ? Alors viens rejoindre le CCJ, tu pourras y faire entendre ta voix, proposer des idées, élaborer des projets et des actions à mettre en place, participer à des activités ludiques et citoyennes... Nous attendons ta candidature avec impatience ! Pour t'inscrire, rien de plus simple... un formulaire à remplir sur le site de la commune www.soumagne.be

Vous souhaitez construire, aménager ou rénover votre habitation ou un bien immobilier ?
Vous désirez lancer une activité commerciale ?

Des démarches administratives s'imposent à vous. Et pour y voir plus clair, ce dossier aborde de manière synthétique mais néanmoins complète, les différents cas de figure et procédures.

Et pour vous accompagner dans ces démarches, nos agents sont à votre disposition.

Permis d'urbanisme
Permis d'urbanisation
Service de l'urbanisme
Arianne THOREZ
T. 04 377 97 58
Jasmin BOUDRA
T. 04 377 98 13
Graziella BUSUITO
T. 04 377 98 09
urbanisme@soumagne.be

Permis d'environnement
Permis unique
Déclarations environnementales
Service de l'environnement
François DETALLE
T. 04 377 97 72
environnement@soumagne.be

Permis d'implantation commerciale
Permis intégré
Service des affaires économiques
Anaïs LENNSEN
T. 04 377 97 99
conomie@soumagne.be

PERMIS D'URBANISME

Actes et travaux concernés :

- Construire, reconstruire, transformer, démolir, restaurer
- Placer une installation, même non durable
- Placer des dispositifs de publicité
- Créer un logement
- Modifier la destination d'un bien
- Réaliser des dépôts
- Modifier le relief du sol
- Boiser, déboiser, élaguer, défricher

Autre volet

Volet environnemental :

- soit classe 1-2 : permis unique
- soit classe 3 : permis d'urbanisme + déclaration environnementale

Volet implantation commerciale :

- soit plus de 400 m² : voir permis intégré
- soit jusqu'à 400 m² ou extension de max. 20% de la surface nette et 300 m² : permis d'urbanisme + déclaration d'implantation commerciale

Qui dépose ?

- Maître d'œuvre
- Auteur de projet (architecte-géomètre)
- Mandataire (avec mandat)

Organe compétent pour prendre la décision :

- soit le collège communal
- soit le fonctionnaire-délégué (FD)
- soit le gouvernement wallon (saisine ou recours)

Composition du dossier

En 4 exemplaires :

- formulaire de demande de permis (fonction de l'objet de la demande annexe 4-5-6-7-8-9)
- notice d'évaluation des incidences sur l'environnement/étude d'incidences sur l'environnement
- extrait du plan de secteur (Walon-Map)
- annexe relative à la banque de données des sols et plan (BDES)
- formulaires performance énergétique des bâtiments (PEB) selon le projet : soit formulaire de déclaration PEB justification d'exception, soit déclaration PEB simplifiée, soit étude de faisabilité et déclaration initiale
- test de percolation
- note de calcul justifiant le respect du critère de salubrité : éclairage naturel
- formulaire statistique (I ou II)
- 6 photos minimum en couleurs montrant l'immeuble ou le terrain concerné par le projet et les immeubles ou terrains avoisinants
- représentation 3D du projet intégré avec les immeubles ou terrains avoisinants
- documents d'enquête publique si nécessaire (rayon cadastral de 50m/200m et liste des propriétaires inclus dans le rayon)

En 6 exemplaires minimum : plans du projet avec cartouche

En plus éventuellement, les dossiers :

- modification voirie
- modification cours d'eau

Etapes de la procédure

20 jours pour examen du caractère complet ou non de la demande :

- si incomplet : le demandeur est invité à compléter son dossier dans les 180 jours
- si complet : le demandeur reçoit un accusé de réception décrivant l'instruction

Consultation de services et impétrants : 30 à 45 jours

Mesures de publicité : 15 à 30 jours

Avis du fonctionnaire-délégué : 35 jours

Délai de réponse

A dater de l'accusé de réception : 30 à 115 jours + prorogation éventuelle de 30 jours + interruption de la procédure pour l'instruction du volet voirie

A qui ?

A envoyer ou déposer selon l'autorité compétente :

- soit à la commune de Soumagne
- soit auprès du SPW-TLPE-DG04 (Fonctionnaire-délégué du SPW), (Liège 1 EST- Montagne Ste Walburge, 2 à 4000 LIEGE)

Voies de recours

Gouvernement wallon pour :

- le demandeur
- la commune
- le fonctionnaire-délégué

Conseil d'Etat pour les tiers

Coût

Forfait de 130€

- +25€ par appartement supplémentaire
- +50€ par unité supplémentaire
- + frais de mesures de publicité

Coût vérification d'implantation à ce jour : 175,45€



PERMIS D'URBANISATION - MODIFICATION DU PERMIS D'URBANISATION

Actes et travaux concernés

La division du bien en au moins TROIS lots non bâtis destinés principalement à l'habitation et la vente ou la cession d'au moins un des lots ainsi formés

Qui dépose ?

- Maître d'œuvre
- Auteur de projet (architecte-géomètre)
- Mandataire (avec mandat)

Organe compétent pour prendre la décision :

- soit le collège communal
- soit le fonctionnaire-délégué (FD)
- soit le gouvernement wallon (saisine ou recours)

Coût

Forfait de 130€ + frais de mesures de publicité
Vérification d'implantation : 175,45€
Taxe de 50€ par lot autorisé

A qui ?

A envoyer ou déposer selon l'autorité compétente :

- soit à la commune de Soumagne
- soit auprès du SPW-TLPE-DGO4 (Fonctionnaire-délégué du SPW), (Liège I EST- Montagne Ste Walburge, 2 à 4000 LIEGE)

Composition du dossier

En 4 exemplaires :

- formulaire de demande de permis : annexe 10-11 selon la demande
- attestation établissant que le demandeur est titulaire d'un droit réel sur le bien concerné
- notice d'évaluation des incidences sur l'environnement/étude d'incidences sur l'environnement
- extrait du plan de secteur (WalonMap)
- annexe relative à la banque de données des sols et plan (BDES)
- 6 photos minimum en couleurs montrant l'immeuble ou le terrain concerné par le projet et les immeubles ou terrains avoisinants
- documents d'enquête publique si nécessaire (rayon cadastral de 50m/200m et liste des propriétaires inclus dans le rayon)

En 6 exemplaires minimum :

- objectifs d'aménagement du territoire
- prescriptions urbanistiques
- représentation 3D du projet intégré avec les immeubles ou terrains avoisinants
- plans du projet et cartouche
- dossier technique de voirie, si besoin

En plus éventuellement, les dossiers :

- modification voirie
- modification cours d'eau

Etapas de la procédure

20 jours pour examen du caractère complet ou non de la demande :

- si incomplet : le demandeur est invité à compléter son dossier dans les 180 jours
- si complet : le demandeur reçoit un accusé de réception décrivant l'instruction

Consultation de services et impétrants : 30 à 45 jours

Mesures de publicité : 15 à 30 jours

Avis du fonctionnaire-délégué : 35 jours

Délai de réponse

A dater de l'accusé de réception : 30 à 115 jours

Prorogation éventuelle de 30 jours

Interruption de la procédure pour l'insuffisance du volet voirie

Voies de recours

Gouvernement wallon pour :

- le demandeur
- la commune
- le fonctionnaire-délégué

Conseil d'Etat pour :

- les tiers

PERMIS D'ENVIRONNEMENT - PERMIS UNIQUE

Actes et travaux concernés

Installation et exploitation d'un établissement de classe 1 et 2 (arrêté liste permis d'environnement)

Autre volet

Volet urbanistique : voir permis unique

Volet implantation commerciale :

- soit plus de 400 m² : voir permis intégré
- soit jusqu'à 400 m² ou extension de max 20% de la surface nette limité à 300 m² : permis d'environnement + déclaration d'implantation commerciale

Qui dépose ?

- Maître d'œuvre
- Auteur de projet (architecte-géomètre)
- Mandataire (avec mandat)

Organe compétent pour prendre la décision :

- soit le collège communal
- soit le fonctionnaire technique (FT) de la DPA soit conjointement le fonctionnaire technique (FT) de la DPA et le fonctionnaire-délégué (FD), si volet urbanistique
- soit le gouvernement wallon sur recours

A qui ?

A envoyer ou déposer auprès de la commune de Soumagne

Coût

Droit de dossier auprès de la Région wallonne :

- 500 € pour la classe 1
- 125 € pour la classe 2

Forfait de 130€ + frais de mesures de publicité

Coût vérification d'implantation à ce jour : 175,45€

Composition du dossier

En 4 exemplaires :

- preuve de paiement du droit de dossier à la Région wallonne
- formulaire général de demande de permis d'environnement ou permis unique
- plans de localisation de l'installation classée
- plan cadastral avec périmètre d'enquête publique
- plan descriptif de l'installation classée
- extrait du Plan de secteur (WalonMap)
- permis éventuellement déjà accordés
- étude d'incidences sur l'environnement, si nécessaire
- annexe relative à la banque de données de l'état des sols et plan (BDES)
- formulaires complémentaires dépendant de l'activité exercée ou de l'installation envisagée

Si volet urbanistique : tous les documents demandés dans le permis d'urbanisme

Etapes de la procédure

3 jours pour transmettre le dossier auprès des FT (et FD si nécessaire)

20 jours pour examen du caractère complet ou non de la demande :

- si incomplet : le demandeur est invité à compléter son dossier dans les 180 jours
- si complet : le demandeur reçoit un accusé de réception décrivant l'instruction

Consultation de services et impétrants : 30 à 60 jours

Mesures de publicité : 15 à 30 jours

Rapport de synthèse des FT et FD :

70 à 110 jours à dater de l'avis de complétude du dossier + prorogation éventuelle de 30 jours

20 à 30 jours pour statuer

Délai de réponse

A dater de l'avis de complétude du dossier : 90 à 140 jours + interruption éventuelle de la procédure pour l'instruction du volet voirie

Voies de recours

Gouvernement wallon pour :

- le demandeur
- la commune
- le fonctionnaire-technique
- le fonctionnaire-délégué
- les tiers

DÉCLARATIONS ENVIRONNEMENTALES

Actes et travaux concernés

Installation et exploitation d'un établissement de classe 3 (arrêté liste permis d'environnement)

Autre volet

Volet urbanistique : permis d'urbanisme en +

Volet implantation commerciale :

- soit déclaration d'implantation commerciale en +
- soit permis d'implantation commerciale en +

Qui dépose ?

- Maître d'œuvre
- Auteur de projet (architecte-géomètre)
- Mandataire (avec mandat)

Organe compétent pour prendre la décision :

- Le collège communal

Coût

Forfait de 25€

Composition du dossier

En 4 exemplaires, pour le format papier :

- formulaire de déclaration environnementale
- schéma d'implantation de l'installation classée
- annexes éventuelles à joindre, en fonction de l'activité exercée ou de l'installation envisagée

Si volet urbanistique : voir permis d'urbanisme

A qui ?

A envoyer ou déposer :

- auprès de la commune de Soumagne (pour le format papier)
- en ligne, via le lien suivant : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/effectuer-une-declaration-denvironnement-pour-un-etablissement-de-classe-3>

Etapes de la procédure

8 jours pour acter le caractère complet et recevable de la déclaration

15 jours pour l'enregistrer et transmettre les conditions générales, sectorielles et intégrales d'exploitation

30 jours pour transmettre les éventuelles conditions complémentaires

Délai de réponse

A dater du dépôt de la déclaration : 15 à 30 jours

Un autre dossier sera traité en parallèle pour les éventuels :

- permis d'urbanisme
- permis d'implantation commerciale
- déclaration d'implantation commerciale

Voies de recours

Le déclarant peut introduire un recours contre une condition complémentaire imposée à un établissement de classe 3

PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE < 2.500M²

Actes et travaux concernés

Implantation d'un établissement de commerce de détail d'une surface nette comprise entre 400 et 2.500 m²

A qui ?

- Au collège communal

Organe compétent pour prendre la décision :

- Le collège communal

Composition du dossier et étapes de la procédure :

- Demande en 3 exemplaires
- Formulaire de demande de permis d'implantation commerciale
- Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement/Etude d'incidences sur l'environnement
- Transfert dans les 10 jours ouvrables au Fonctionnaire implantations commerciales (FIC)
- 20 jours pour examen du caractère complet ou non de la demande
- Si incomplet : le demandeur est invité à compléter son dossier dans les 20 jours
- Si complet : début de l'instruction
- Enquête publique : 15 jours calendriers
- Consultation et avis instances (FIC, communes limitrophes si surface commerciale > 1.000 m², observatoire du commerce) : 30 jours

Délai de réponse

A dater de l'accusé de réception : 80 jours

Voies de recours

Fonctionnaire des implantations commerciales dans les 20 jours après la réception de la décision

PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE > 2.500M²

Actes et travaux concernés

Implantation d'un établissement de commerce de détail d'une surface nette plus grande que 2.500 m²

A qui ?

- Au collège communal

Organe compétent pour prendre la décision :

- Le Fonctionnaire des implantations commerciales (FIC)

Composition du dossier et étapes de la procédure :

- Demande en 3 exemplaires
- Formulaire de demande de permis d'implantation commerciale
- Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement/Etude d'incidences sur l'environnement
- Transfert dans les 10 jours ouvrables au FIC
- 20 jours pour examen du caractère complet ou non de la demande par le FIC
- Si incomplet : le demandeur est invité à compléter son dossier dans les 6 mois
- Si complet : début de l'instruction
- Enquête publique : 30 jours calendriers
- Consultation et avis instances (commune concernée, communes limitrophes si surface commerciale > 1.000 m², observatoire du commerce) : 60 jours

Délai de réponse

A dater de l'accusé de réception : 80 jours

Voies de recours

Fonctionnaire des implantations commerciales dans les 20 jours après la réception de la décision

PERMIS INTÉGRÉ

Types de dossiers :

- Permis d'implantation commerciale + permis unique
- Permis d'implantation commerciale + permis d'urbanisme
- Permis d'implantation commerciale + permis d'environnement
- Une seule procédure à introduire
- Dossier géré par les services urbanisme, environnement et affaires économiques

A qui ?

- Au collège communal

Organe compétent pour prendre la décision :

- Le collège communal

Composition du dossier et étapes de la procédure :

- Demande en 4 exemplaires
- Formulaire de demande de permis d'implantation commerciale
- Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement/Etude d'incidences sur l'environnement
- Transfert dans les 3 jours ouvrables au Fonctionnaire implantations commerciales (FIC) et/ou au fonctionnaire délégué (FD) et fonctionnaire technique (FT)
- 20 jours pour examen du caractère complet ou non de la demande par le FIC
- Si incomplet : le demandeur est invité à compléter son dossier dans les 6 mois
- Si complet : début de l'instruction
- Enquête publique : 15 jours calendrier
- Consultation et avis instances (FIC, communes limitrophes si surface commerciale > 1.000 m², observatoire du commerce) : 30 jours

Délai de réponse

A dater de l'accusé de réception :

- 90 jours si < 2.500 m²
- 140 jours si > 2.500 m²

Voies de recours

Commission de recours dans les 20 jours après la réception de la décision

SOUMAGNE, COMMUNE EN TRANSITION : SUBSIDES ET PROJETS

En 2019, nous avons introduit un dossier auprès de la Région wallonne afin de répondre à l'appel à projets « Commune en transition ».

Deux idées ont été retenues et ont bénéficié d'un subside de 4.030 euros, à ajouter à la part communale valorisée au même montant. Il s'agit du potager didactique de la Belle-Fleur et celui des Keyeux.

ainsi qu'une prairie fleurie y ont été développés. On y trouve, entre autres, des petits arbres fruitiers dont vingt-quatre sortes de groseillers, quatorze types de cassis, treize variétés de noisetiers, des mûriers, des myrtilliers et des cognassiers. La mise en place de ce double projet a bien avancé car, à ce jour, toutes les parcelles du potager partagé de la Belle-Fleur sont utilisées par des jardiniers impliqués. Une

Amendement et plantations au jardin des Keyeux

En complément du potager de la Belle-Fleur, un second projet prend vie. Il s'agit de la valorisation de l'espace vert situé à l'arrière de l'école communale de Micheroux, rue sur les Keyeux. Un amendement va y être réalisé afin d'enrichir les terrains et des haies vont être plantées pour en former les limites.



Le potager didactique des jardiniers de la Belle-Fleur

Depuis plusieurs années, le terrain qui surplombe la ligne TGV (site du Bas-Bois, rue Célestin Demblon) et appartenant à INFRA-BEL, a été mis à disposition de l'asbl « Les Amis de la Terre ». Un jardin communautaire

ambiance très conviviale règne d'ailleurs en cet endroit où le partage et la bonne humeur sont les maître-mots. La commune accompagne ce projet, notamment par la fourniture de matériaux (barrières, boiseries pour les potagers en hauteurs, roulotte de chantier...) et l'entretien des allées et des haies de ce terrain de six hectares.



Indéniablement, ces deux projets améliorent la biodiversité et l'environnement de notre territoire. Soumagne peut donc se targuer d'être en bonne voie de devenir une « commune en transition »...

ECOLOGIE

CONSOM'ACTEUR

Le Covid-19 a balayé nos efforts de tendre vers le zéro déchet. En effet, les mesures sanitaires ont légitimé un retour à l'usage unique (gants, masques, rapiers, films plastiques, emballages...). Le vrac dans les grandes surfaces a été réduit au minimum et il n'est plus toujours possible d'apporter ses propres contenants pour les produits frais.

Quelles astuces pouvons-nous toutefois mettre en place pour limiter l'impact sur l'environnement et notre santé ?

D'abord, gardons en mémoire les gestes barrière tels que la distanciation physique, le port du masque en tissu, le lavage régulier des mains au savon et pensons à une aération régulière. Ensuite, il est toujours possible d'acheter en vrac. N'oublions pas que les magasins de vrac restent ouverts en respectant les règles en vigueur.



Reprenons nos bonnes habitudes

En ce qui concerne les produits frais comme la viande et le fromage par exemple, s'il vous est possible de congeler, vous pouvez acheter en grosses quantités pour réduire les emballages. D'autre part, le nettoyage intensif fait désormais partie du quotidien. Il faut savoir que les méthodes habituelles (eau, savon, vapeur) pour le nettoyage des mains, des surfaces et du linge restent toujours efficaces contre le virus. En fait, le coronavirus est enveloppé de lipides qui se dégradent avec les tensioactifs du savon. Le gel hydroalcoolique n'est recommandé que quand l'accès à l'eau n'est pas possible. A terme, le gel

cause des irritations et les produits d'entretien plus complexes peuvent s'avérer dangereux. Ils peuvent notamment contenir des perturbateurs endocriniens, des substances chimiques qui peuvent interférer avec le système hormonal humain ou animal et sont suspectés de causer des cancers, diabète, malformations, troubles de l'attention, du comportement ou de l'alimentation.

De plus, les produits biocides ne sont pas sans conséquences sur les milieux aquatiques et la biodiversité. Les stations d'épuration par exemple, emploient des bactéries et des micro-organismes pour assainir l'eau. Si celles-ci étaient menacées, c'est notre eau potable qui pourrait contenir ces mêmes produits ! Alors, gardons les bonnes vieilles méthodes, simples mais efficaces ! Enfin, quand il nous est impossible d'éviter l'emballage, ayons le bon réflexe du tri. Rendez-vous sur le site www.intradel.be.

SENSIBILISATION

SEMAINE DE L'ARBRE

Du 23 au 29 novembre

Pour la 4^e année, le Groupe d'Action Locale Pays de Herve (GAL) organise la Semaine de l'arbre au Pays de Herve en partenariat avec plusieurs associations locales et communes.

Elle se déroulera du 23 au 29 novembre et proposera de nombreuses activités... pour les petits, les grands, les passionnés, les novices, les jardiniers accomplis, les rêveurs, les agriculteurs ou encore les entrepreneurs.

A vos agendas, le 28 novembre, de 9 à 13 heures notre commune distribuera des plants sur le parking à l'arrière de la Maison communale.

Informations

France GOFFIN
france.goffin@galpaysdeherve.be
 M. 0477 92 08 31



Achats groupés

Vous aimez les fruits locaux et sans pesticides ? Pourquoi ne pas planter un arbre chez vous ? Vous souhaitez compléter un verger ? Aider les insectes butineurs ?

Participez alors à l'achat groupé de fruitiers haute-tige, variétés locales et robustes organisé par Agraost/Natagriwal en partenariat avec le GAL Pays de Herve.

En partenariat avec des pépiniéristes de la région, vous pourrez choisir parmi la vingtaine d'essences locales proposées (aubépine,

charme, framboisier, hêtre...). La plupart des plants sont proposés au prix avantageux de 0,90 euro/pièce.

Les commandes doivent être rentrées pour le 8 octobre 2020. La livraison dans le Pays de Herve aura lieu le samedi 28 novembre 2020 à Herve.

Informations

Pour les arbres fruitiers hautes-tiges
 Gisela HENNES

ghennes@natagriwal.be

T. 080 22 78 96

Pour les plants de haies

Jérôme BRULS

jerome.bruls@botrange.be

T. 080 44 03 92

Les informations pratiques, les listes des essences proposées et les bons de commande sont téléchargeables sur le site de la Semaine de l'Arbre au Pays de Herve www.bocagepays-deherve.be

ENVIRONNEMENT

FRELON ASIATIQUE : AVIS DE RECHERCHE

Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, le frelon asiatique a depuis lors colonisé une large partie du territoire français. En Wallonie, les premiers nids ont été découverts dans le Tournaisis en 2016, mais la progression est rapide. Cette année, une observation a été confirmée dans la région de Visé. Cet insecte frappe donc à notre porte...

Quel danger représente-t-il ?

Le frelon asiatique menace directement les abeilles, si importantes pour notre environnement, auxquelles il fait une chasse sans merci. Il peut donc être observé, chassant en vol stationnaire, devant des ruches. Il n'est dangereux pour l'homme que dans le voisinage immédiat du nid.

Comment reconnaître cet insecte et repérer son nid ?

Le corps du frelon asiatique est presque entièrement noir ou brun-noirâtre. Seul le 4^e segment abdominal est jaune-orangé. La face est

également jaune-orangée et l'extrémité des pattes est jaune. Il est légèrement plus petit que le frelon européen. Le frelon asiatique construit de gros nids (40 à 80 cm de diamètre), le plus souvent assez haut dans les arbres, mais aussi



sur les bâtiments et sur d'autres supports. Plus rarement, le nid est situé dans un abri (grenier, poulailler...). Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée. Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais il peut être repéré par les allées et venues des frelons (lesquels paraissent presque tout noirs de loin). En automne, la chute des feuilles est une occasion à saisir pour le repérage des nids. Par ailleurs, le lierre, qui fleurit à cette saison, est très apprécié de divers insectes butineurs, notamment le frelon asiatique.

Que faire en cas de détection de frelons ou de nids de frelons ?

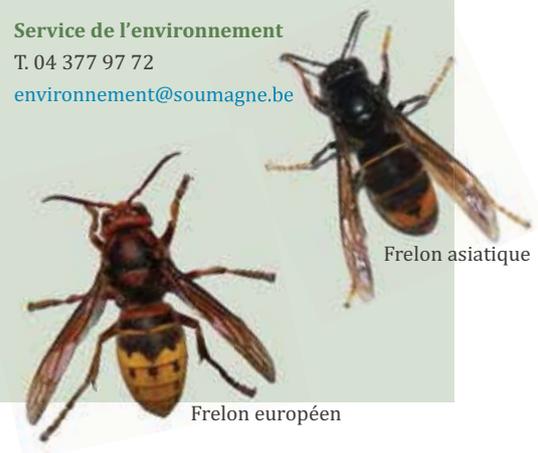
Les observations de frelons asiatiques ou de leurs nids peuvent être communiquées au travers d'un formulaire d'encodage disponible sur le site web de la biodiversité en Wallonie consacré aux espèces invasives (biodiversite.wallonie.be).

Tout signalement doit idéalement être accompagné de photographies numériques du nid ou de l'insecte. Ces observations peuvent également être communiquées au service de l'environnement de la commune de Soumagne qui se chargera de transmettre l'information aux autorités wallonnes. N'essayez en aucun cas de détruire un nid vous-même !

Service de l'environnement

T. 04 377 97 72

environnement@soumagne.be



Frelon européen

Frelon asiatique

Moulin Renard

Graineterie - Epicerie animalière

du ma. au ve.: 9h00-12h30 - 13h30-18h00 | sa.: 9h00 - 18h00
Fermé lundi, dimanche et jours fériés

04 377 10 01 - www.moulinrenard.be



Vente de Volailles de mars à octobre



ESTHÉTICIENNE & PÉDICURE MÉDICALE

Rue Rosa Luxembourg 66 - 4630 Soumagne

T. **0488/27.95.97**



@atelierbeautebyclairejetteur

www.atelierbeautebyclairejetteur.be



Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB
- Audit énergétique
- Projet de lotissement ou de plan masse
- Création d'une nouvelle voirie
- Projet immobilier
- Expertise par contrôle caméra

Pensez **Gesticonstruct**,
une société sérieuse
à votre service

Gesticonstruct SPRL
GSM : 0479 29 16 01
info@gesticonstruct.be
Web : www.gesticonstruct.be

Au Coeur de Soi

www.coeurdesoi.be
Gaëtane HASTIR
Thérapie corporelle
Massage détente • Séance Reiki
Rue de la Chapelle 123 • 4630 Micheroux
Tél. 0471 42 13 62

Faites de chaque jour un tremplin pour remplir votre vie d'aventure, de passion, d'énergie et de découvertes.

20% de réduction sur le 1^{er} rendez-vous pris

BODY FIT CENTER

BY WIDY ANGELO
MUSCULATION - CARDIO - FITNESS - SPINNING
VENTE DE PROTEINES...

Séance: 5€ par jour/Abonnement: 1 mois 45€ - Abonnement: 3 mois 120€/
Contrat 12 mois 35€ par mois

Face au Lidl Soumagne / Accès parking gratuit
Tél.: 04 387 66 09 - 0491 74 91 64 - www.bodyfit-center.be

ARROSSERIE FORTEMPS SOUMAGNE

Agzée toutes assurances - Travail rapide et soigné

Av. de la Résistance, 374
4630 Soumagne
04 377 18 92
0477 57 04 35

Verdin

Peinture et décoration – Intérieur et extérieur
Revêtement murs et sols – Patines et effets, moulures, ...

Philippe VERDIN
Rue des Pépinières 26A – 4632 Cerexhe-Heuseux
Atelier : rue du Centre 92 – Melen
Mobile : +32(0)475 61 94 45
Email : info@verdinpeinture.be – www.verdinpeinture.be

LE SMARTPHONE EXPLIQUÉ AUX SENIORS

Le service de la famille, en collaboration avec le Conseil Consultatif Communal des Seniors et le service Mobitic de la province de Liège, propose aux seniors de participer à des ateliers ludiques avec pour thème : « la découverte des smartphones et de leurs applications les plus populaires ».

Vous avez 55 ans ou plus, venez vous familiariser à l'utilisation de votre smartphone aux moyens de communication qu'il peut vous offrir afin de rester en contact avec vos proches !

La participation aux ateliers est gratuite mais il est obligatoire de s'inscrire car le nombre de participants est limité. Les mesures sanitaires seront évidemment respectées afin de garantir la santé de tous. N'oubliez pas d'emporter votre smartphone personnel avec vous.



Agenda des ateliers (deux groupes différents par jour) :

- 13/10 : Utiliser un smartphone
De 9h30 à 12h. ou de 13h. à 15h30
- 27/11 : Découverte de « Skype »
De 9h30 à 12h. ou de 13h. à 15h30
- 1/12 : Découverte de « Facebook »
De 9h30 à 12h. ou de 13h. à 15h30

Inscriptions et renseignements

Service de la famille
Joanne BRONSART
T. 04 345 90 91

SOUMAGNE, COMMUNE CONNECTÉE

En 2019, la commune a introduit un dossier afin de répondre à l'appel à projets « WIFI 4 EU » lancé par l'Union Européenne. Notre projet a été retenu. Nous bénéficions donc d'un subside de 15.000 euros qui permettra de connecter le pôle géographique reprenant la Maison communale, l'Ancienne coopérative, la place de la Gare et le Centre sportif ainsi que dans les salles du Centre culturel.

Les utilisateurs pourront donc à l'avenir se connecter à un WIFI gratuit mis à leur disposition.



Mais aussi, du WIFI dans tous les lieux publics

Parallèlement au projet « WIFI 4 EU », la commune de Soumagne a décidé d'équiper ses bâtiments afin de fournir un outil de connectivité efficace et gratuit à ses utilisateurs.

Dans ce cadre, les neuf établissements scolaires communaux ont été équipés de bornes WIFI performantes qui permettent aux enseignant.e.s de connecter des outils numériques pédagogiques tels que tablettes et tableaux interactifs.

Service des nouvelles technologies

T. 04 377 97 55
ntic@soumagne.be

CONSULTATION CITOYENNE

Qu'attendez-vous d'une centralisation des services communaux ?

Telle est la question à laquelle nous vous invitons à répondre après avoir effectué une visite virtuelle des lieux sur notre site internet www.soumagne.be...

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour nous faire part de vos suggestions !



Ancienne coopérative et Mineral Product

SUBVENTIONS AUX GROUPEMENTS

Dernier délai – 15 novembre

En tant que personne physique ou morale organisant, principalement sur le territoire de la commune, des activités à des fins culturelles, sportives, sociales, socio-culturelles, patriotiques ou environnementales, vous avez la possibilité d'introduire une demande de subvention.

Plusieurs critères permettront d'analyser les demandes afin de déterminer le montant de la subvention qui sera octroyée. Parmi ceux-ci, on retrouve, notamment, le nombre d'affiliés, le type d'encadrement, le pourcentage d'habitants de Soumagne parmi les membres mais aussi le descriptif et l'intérêt des activités. Un forfait minimum de 200 euros est néanmoins appliqué par demande. Le règlement est consultable sur notre site www.soumagne.be.

TOUTE L'ANNÉE

MARCHÉ ET BROCANTE

Tous les dimanches de 7h30 à 13h.

Place de la Gare. T. 04 377 97 99

economie@soumagne.be

www.soumagne.be

EN OCTOBRE

3>4/10 | WEEK-END DU CLIENT

Votre fidélité sera récompensée. Cette année l'accent sera mis sur le shopping local.

www.weekendduclient.be

12/10 | SOIRÉE « LOGEMENT »

Soirée sur le thème du logement organisée par le Plan de Cohésion Sociale.

Thème : chercher et trouver un logement

19h. Centre culturel, rue Pierre Curie 46

T. 0493 35 92 28 - pcs@cpasdesoumagne.be

13/10 | ATELIER MOBILIC POUR LES SENIORS

Thème : Utiliser un smartphone

9h30>12h00 ou 13h00>15h30

Maison communale, avenue de la Coopération 38

T. 04 345 90 91 - famille@soumagne.be

16/10 | L'USINE

Théâtre par la Compagnie du Caniveau

20h. Centre culturel, rue Pierre Curie 46

T. 04 377 97 07 - www.ccsoumagne.be

17/10>22/11 | EXPOSITION WÉGIMONT CULTURE

Michel BARZIN expose à la galerie de

Wégimont. Chaussée de Wégimont 82

M. 0477 38 98 35 - www.wegimontculture.be

18/10 | CINÉ CLUB

A star is born. 14h30.

Centre culturel, rue Pierre Curie 46

T. 04 377 97 07 - www.ccsoumagne.be

18/10 | BALADE CONTÉE

D'un château à l'autre. 10h.

Domaine de Wégimont. Cour du château.

Chaussée de Wégimont 76

M. 0474 90 01 42 - www.soumagne.be

22/10 | CONFÉRENCE ARC

Cuba entre charmes et espoirs. 14h30.

Salle Concordia, place de l'Eglise à Melen

M. 0498 10 55 45 - www.arcsoumagne.be

23/10 | LES AUTEURS À LA BARRE

Grand procès littéraire. 8 auteurs, 8 façons d'envisager le monde de la création.

Centre culturel, rue Pierre Curie 46

T. 04 377 97 07 - www.ccsoumagne.be

28/10 | LIRE AU CHÂTEAU

Pour les enfants à partir de 3 ans.

Salle Nord du château. 14h30.

Chaussée de Wégimont 76

M. 0474 90 01 42 - www.soumagne.be

30/10 | COURS DE JARDINAGE

Les légumes : familles, rotations et plan de culture. 9h15 > 12h00. M. 0498 30 62 42

Maison communale, avenue de la

Coopération 38. www.soumagne.be

irenemercenier@gmail.com

EN NOVEMBRE

8/11 | CINÉ CLUB

Les chatouilles. 14h30.

Centre culturel, rue Pierre Curie 46

T. 04 377 97 07 - www.ccsoumagne.be

9/11 | SOIRÉE « LOGEMENT »

Soirée sur le thème du logement organisée par le Plan de Cohésion Sociale. Thème : Agence

Immobilière Sociale du Pays de Herve

19h. Centre culturel, rue Pierre Curie 46

T. 0493 35 92 28 - pcs@cpasdesoumagne.be

15/11 | BALADE CONTÉE

Balade d'automne. 10h.

Domaine de Wégimont. Cour du château.

Chaussée de Wégimont 76

M. 0474 90 01 42 - www.soumagne.be

18/11 | LIRE AU CHÂTEAU

Pour les enfants à partir de 3 ans.

Salle Nord du château. 14h30.

Chaussée de Wégimont 76

M. 0474 90 01 42 - www.soumagne.be

20/11 | COURS DE JARDINAGE

Compost, engrais, amendement, macération.

9h15 > 12h00. Maison communale, avenue de

la Coopération 38. M. 0498 30 62 42

irenemercenier@gmail.com

www.soumagne.be

23>29/11 | SEMAINE DE L'ARBRE

Thème : les arbres fruitiers

28/11 de 9 à 13h. : distribution des plants sur

le parking arrière de la Maison communale

Programme des activités à découvrir sur

environnement.wallonie.be/semaine-arbre

27/11 | ATELIER MOBILIC POUR LES SENIORS

Thème : Découverte de Skype

9h30>12h00 ou 13h00>15h30

Maison communale, avenue de la Coopération 38

T. 04 345 90 91 - famille@soumagne.be

MAISON COMMUNALE

Avenue de la Coopération 38 à 4630 Soumagne

T. 04 377 97 97 - F. 04 377 97 01

commune@soumagne.be

www.soumagne.be

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Service de la population

Permanence le samedi de 9 h. à 11 h 30

et tous les 1^{er} jeudis du mois de 16 h 30

à 18 h 30 sur rendez-vous.

Service de l'état civil

Des rendez-vous sont possibles en dehors

des heures d'ouverture

Service de l'urbanisme

Mardi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Horaires détaillés par services sur soumagne.be.

Fermetures

2 novembre (Toussaint)

11 novembre (Armistice)

COLLÈGE COMMUNAL

Benjamin HOUET, bourgmestre

T. 04 377 97 54

benjamin.houet@soumagne.be

Peter BRAGARD, échevin

Finances et budget, développement économique, emploi, ...

M. 0494 29 81 72

peter.bragard@soumagne.be

Jean-Michel HAESVOETS, échevin

Aménagement du territoire, mobilité, citoyenneté et gestion participative, ...

jean-michel.haesevoets@soumagne.be

Véronique DELMAL, échevin

Enseignement, officier de l'état civil, ...

veronique.delmal@soumagne.be

Yves TRILLET, échevin

Sport, jeunesse, culture,

NTIC et Smart City, ...

yves.trillet@soumagne.be

Michel MORDANT, échevin

Travaux, environnement et agriculture, tourisme, ...

M. 0479 01 82 20

michel.mordant@soumagne.be

Marielle THOMASSIN

Présidente du CPAS, famille, cohésion sociale, logement, ...

M. 0495 18 74 57

marielle.thomassin@soumagne.be



PHARMACIE DE MICHEROUX
Rue Paul d'Andrimont 89 - 4630 MICHEROUX
Tél. 04 377 91 00
APB 627301

Reprise du sport, fatigue passagère, manque de vitalité...
notre équipe vous conseille le meilleur pour votre santé !
Nouveauté dans votre pharmacie : un partenariat
avec la gamme ETIXX (alimentation pour sportifs)
pour améliorer vos performances sportives




LE CHALET
FRITERIE - RESTAURANT

Rue de la Clef 41B Ouvert 7/7 de 11h30 à 23h
4633 Melen sauf vendredi & samedi
04 377 22 47 de 11h30 à 00h



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

f



En route vers une école durable !

- ✓ Tri des déchets
- ✓ Réduction de notre empreinte écologique
- ✓ Cantine durable
- ✓ Equipe "Eco team"
- ✓ Journée écologie



Athénée royal
SOUMAGNE

Enseignement général
Enseignement technique
Enseignement professionnel

L'humain au cœur de l'enseignement

Rue des Prairies, 30 - 4630 Soumagne
04 377 10 00 - www.athenee-soumagne.be



HAVART
Une flotte et un service complet

Rue de HEUSEUX, 42 - 4630 Micheroux | 04 377 37 54
Fax 04 377 55 57 - info@havart.be | www.havart.be

Camions grues de 10 To à 150 To
Grues électriques et élévateurs de 2 To à 22 To
Transports exceptionnels Service d'escorte
MANUTENTIONS GRUE POTAIN IGO 50
DÉMÉNAGEMENT INDUSTRIEL
STOCKAGE 15000 M2

Grue télescopique de 35 To à 250 To
Tracteurs grues de 32 To à 150 To
Grue sur chenilles

Rejoignez nous sur Facebook

Ets. DIAS
Transformations - Plafonnage



Fernando Dias Goncalves

Tél./Fax : 04 377 54 74 - GSM : 0477 741 904
Amail : fernando.dias2611@gmail.com
26 rue de Heuseux - 4630 Soumagne
TVA : BE 0774 235 390



Rue Crèvecoeur 6 à 4650 HERVE
087.67.55.44 - vilifesjobs@yahoo.fr

Vous êtes débordé par la paperasse?
Nous collaborons avec vous pour gérer l'administratif de votre activité.
Vous aurez ainsi l'esprit tranquille pour profiter pleinement de votre activité professionnelle.

Funérailles **REMACLE**

Successeur G. Grosjean

Des funérailles dignes à prix raisonnables

Funérarium à Soumagne, Rue de l'Égalité, 28
Entrée et parking également par la rue Puits-Guillaume.

Salons séparés pour chaque famille avec son propre espace-cuisine.
Salles de réception.

Nous disposons également de deux funérariums,
à Blegny et à Saive ainsi que de salons
au crématorium de Robermont.

Contact :

24h/24 au 04 387 46 21

Remacle J-Ph

Possibilité de différents types de contrat de prévoyance obsèques selon votre situation et votre budget.

Carrosserie
RENER
sprl
Mécanique
WWW.RENER.BE


Agée toutes marques
et toutes compagnies



Rue du Château d'eau, 2a - 4633 Soumagne (Melen)

www.rener.be - Tel : 087 39 86 19

 Carrosserie J.C. RENER sprl - carrosserie@rener.be

Tel : 087 31 76 12 - www.jcrlmotorhome.be

vacances@jcrlmotorhome.be - JCR Motorhome 



JCR
Motorhome
LOCATION